

« Un jeu d'enfants », censuré par la C.E.C.M.

Hélène Beauchamp

Numéro 14 (1), 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28922ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchamp, H. (1980). « Un jeu d'enfants », censuré par la C.E.C.M. *Jeu*, (14), 30-32.

«un jeu d'enfants», censuré par la C.E.C.M.

«La censure au Québec — Une longue tradition»: tel était le titre d'un article¹ où Martial Dassylva retraçait les cas célèbres de censure théâtrale, depuis 1694 (l'affaire du *Tartuffe*) à 1978 (*les Fées ont soif*), en n'oubliant pas certains spectacles fort courus de Sarah Bernhardt, *Huis-clos* de Sartre que présentait l'Équipe en 1946 et *Équation pour un homme actuel* en 1967. Et Dassylva en énumère encore d'autres, ce qui nous pousse à nous interroger sur les spectacles qui ont sûrement été censurés sans qu'on en garde trace et sur ceux pour qui la censure a pris différents visages (dont celui de la «cause du bon français»). Les Évêques, les curés, les Jésuites, l'Escouade de la moralité et les bonnes mairaines de notre langue maternelle sont inscrits à jamais dans la trame de l'histoire des spectacles au Québec.

Et ne voilà-t-il pas que la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) travaille d'arrache-pied depuis quelques années pour joindre les rangs des censeurs. D'arrache-pied mais sans bruit: sans s'annoncer, sans s'expliquer, sans se montrer, sans se prononcer publiquement. Censure pernicieuse dont on ne parvient à connaître ni l'origine, ni le mode d'articulation, ni les justifications.

Le Théâtre de Quartier, groupe qui travaille prioritairement dans la région

montréalaise, a vu son spectacle, *Un jeu d'enfants*, interdit dans les écoles de la C.E.C.M. pour la saison 1979-80. Par les années passées, le théâtre de la Marmaille s'était vu refuser *l'Âge de Pierre* (mal reçu par la critique journalistique lors du Festival de mai 1978, mais très intéressant et nouveau dans sa présentation et dans son traitement de contenu); le Théâtre de Carton s'est vu interdire *Au coeur d'la rumeur*, spectacle qui traitait des adolescents, de leurs amitiés et de leurs conflits.

«un jeu d'enfants»

«Nicole et François n'ont pas d'endroit pour jouer. À la maison, ils dérangent tout le temps. Sur le balcon, c'est trop petit; dans la rue, trop dangereux et même leur cour d'école est envahie par les autos qui s'y stationnent après les heures de classe. Devant cette situation, les enfants font des démarches de sensibilisation auprès des adultes pour obtenir leur cour d'école et ils se rendent chez le directeur de l'école, autorité suprême s'il en est une. Mais voilà justement que le directeur n'y peut rien non plus: un pouvoir plus haut et plus gros le limite dans ses fonctions. Les enfants devront donc s'organiser eux-mêmes, avec l'aide de quelques parents et professeurs, pour finalement sensibiliser les automobilistes et faire bouger l'administration. Une petite victoire qui en laisse espérer bien d'autres. Mais surtout un message: quand l'enfant aura-t-il vraiment toute sa place dans la société?»².

Peut-on imaginer pièce et spectacle plus près de la réalité des enfants fréquentant les écoles de la C.E.C.M.?

1. *La Presse*, le 9 décembre 1978.

2. *Que les poètes se taisent et ils toucheront leurs chèques de paye*, document produit par le Théâtre de Quartier, 17 pages, février 1980.



Un jeu d'enfants. Création collective du Théâtre de Quartier. Jean-Guy Leduc, Lise Gionet et Gilbert Dupuis. (Photo: Daniel Danis).

le «comité de lecture» de la C.E.C.M.

«Le comité de lecture de la C.E.C.M., c'est quoi, c'est qui et pourquoi refuse-t-il la pièce *Un jeu d'enfants*? Il faut, avant même d'en parler, préciser qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des informations précises à ce sujet, tout comme de connaître les critères d'évaluation qui servent de base à l'étude des pièces. Il est même très difficile d'avoir seulement une lettre officielle confirmant que la pièce est acceptée ou refusée et expliquant pourquoi. À la C.E.C.M. ça se passe au téléphone! C'est donc à partir du peu de données à notre disposition que nous pouvons avancer des hypothèses (vérifiées plus ou moins lors d'une entrevue radiophonique qu'a déjà accordée un responsable du comité).

Le comité de lecture serait un instrument d'aide pédagogique que la C.E.C.M. s'est donné pour voir à la diffusion des pièces de théâtre dans ses écoles. Le très grand nombre de troupes oeuvrant dans le milieu scolaire, la trop grande sollicitation auprès des directeurs d'écoles qui ne pouvaient, de ce fait, prendre connaissance de toutes les pièces proposées, ont «en quelque sorte» obligé la C.E.C.M. à former un comité de lecture. L'initiative semble donc des plus valables, mais les questions n'en sont que plus justifiées: comment est formé ce comité? qui le compose? est-il formé

de spécialistes, de personnes dont la compétence dans le domaine est au moins reconnue? (...)

C'est donc au comité de lecture que revient la tâche de prendre connaissance des textes proposés et des productions des troupes qui désirent jouer dans les écoles de la C.E.C.M. Et sans l'assentiment du comité de lecture, *point de salut!* Le comité de lecture écarte (...) toutes les pièces qu'IL JUGE incapables de remplir l'objectif principal du comité: FAIRE AIMER LE THÉÂTRE AUX ENFANTS. (...)

Mais il n'y a pas que les troupes qui sont touchées par ces mesures. En fait, les premiers touchés sont les directeurs d'écoles. Un véritable comité de lecture qui voudrait réellement aider les directeurs d'écoles dans leur choix ne les priverait pas dès le départ de leur liberté de choix. (...)

Le rôle du comité de lecture devrait se limiter à fournir le plus d'informations précises sur les pièces vues et lues, et laisser le libre choix aux directeurs d'école qui, dans la plupart des cas, parce que directement dans le milieu, sont bien plus en mesure de savoir quel genre de pièce il est préférable de présenter aux enfants de leur école. Le comité de lecture ne devrait

même pas faire de recommandations, mais s'en tenir simplement à l'information. Au-delà de ce rôle, il s'agit de choisir, de prioriser l'un au détriment de l'autre, de surveiller non pas la qualité des spectacles, mais le contenu même de la pièce; c'est sa morale que le comité de lecture veut imposer. Il s'agit donc de droit de parole et de liberté d'expression.»³

Fort de l'appui du Comité de théâtre pour enfants de l'A.Q.J.T., le Théâtre de Quartier a déjà suscité des articles dans les grands quotidiens francophones montréalais⁴, a donné une conférence de presse à l'Université de Montréal à l'issue d'une représentation de sa pièce le 21 février 1980 et demande à qui est d'accord avec sa démarche de faire parvenir une lettre à Monsieur Luc Larrivée, président de la C.E.C.M., 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3, avec copies conformes aux journaux et au Théâtre de Quartier.

Le comité de théâtre pour enfants, dans sa lettre à Monsieur Larrivée, demande entre autres «que le rôle du comité de lecture consiste à fournir le plus d'informations précises en laissant le libre choix des spectacles et des troupes aux écoles (direction, professeurs, comité de parents) et que la C.E.C.M. s'ouvre au dialogue avec les troupes de théâtre pour enfants». Il est en effet inadmissible qu'une commission scolaire aussi apparente que la C.E.C.M. continue de jouer à cache-cache avec les troupes de théâtre pour enfants. Cela frise le ridicule!

Et pourtant ... et pourtant ... ce n'est là qu'un des épisodes marquant les difficiles rapports entre l'école et le théâtre.

3. *id.*

4. «Un jeu d'enfants ... pas pour la C.E.C.M.», Martial Dassylva, *La Presse*, 26 décembre 1979, p. D-1; «Un jeu d'enfants — L'éducation par le divertissement», Jacques Larue-Langlois, *Le Devoir*, 31 décembre 1979, p. 12; «8 comédiens affrontent la censure», Gilles Constantineau, *Dimanche-Matin*, «Carrefour», 6 janvier 1980, p. 7; «Le Théâtre de Quartier: "Censure à la C.E.C.M."», Jacques Larue-Langlois, *Le Devoir*, 1^{er} mars 1980, p. 28.

En sera-t-il de leur histoire d'amour comme de celle de la blanche Mariouche et de Jack Monolloy, l'Indien?

Et les enfants? En seront-ils réduits à faire l'école buissonnière pour connaître le théâtre?⁵

hélène beauchamp

5. Voir mon article «Le Théâtre à l'école», dans *Jeu 6*, été-automne 1977, p. 11-15.